

De: _____
Envoyé: mardi 20 juin 2017 11:36
À:
Cc: _AC_SCHRBK_secrétariat_assemblées
Objet: RE: Demande de documents sur le réaménagement de la place terdelt

Monsieur,

Nous revenons vers vous concernant le courriel ci-dessous.

Nous ne pouvons, pour l'instant, vous donner accès aux documents demandés.

En effet, l'enquête publique est terminée et le comité de concertation s'est réuni le 01 juin 2017. La législation urbanistique prévoit des délais strictes de consultation publique, pour l'instant il s'agit donc de documents préparatoires.

Ce permis sera délivré par la Région bruxelloise. A la délivrance du permis, vous pouvez nous contacter pour consulter le dossier ou contacter directement la Région bruxelloise, autorité administrative délivrant ce permis.

Bien à vous,



BUREAU DES ASSEMBLEES – KANTOOR DER VERGADERINGEN

Hôtel Communal | Gemeentehuis • Place Colignon | Colignonplein • Bur. 1.17

Tél./Tel. : 02/244 71 17 • www.schaerbeek.be • www.facebook.com/1030be • [http://twitter.co](http://twitter.com/1030be)

De : _____ r [mailto:_____ yahoo.fr]
Envoyé : jeudi 1 juin 2017 00:06
À : _AC_SCHRBK_secrétariat_assemblées <secretariat_assemblees@schaerbeek.irisnet.be>
Objet : Demande de documents sur le réaménagement de la place terdelt

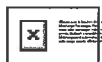
Cher Secrétariat des assemblées,
Chère

En vertu de l'ordonnance régionale sur la publicité des documents administratifs, je souhaiterais recevoir dans les 30 jours maximum :

une copie électronique des documents qui étaient consultables à l'enquête publique du permis d'urbanisme "projet de réaménagement de la place terdelt et (du carrefour dejase/kennis/wauters)

Merci d'avance

habitant du quartier concerné



Garanti sans virus. www.avast.com